

ÉCOLE AHUNTSIC

Quartier 2 / Bordeaux - Ahuntsic

Conseil d'établissement

Procès-verbal

7 juin 2021

## 1. Ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée à 18h38

### 1.1 Prise de présences

Étaient présents :

Parents	Équipe école	OPP	Service de garde	Fondation
Thu-Nhon Luu	Nathalie Parent		Julie Martel	Stéphanie Dubuc
Marianne Utiger	Seraphima Tikhomirova			
Sami Tannoury	Sofie Dessalles			
Marie-France D'Haïti	Sabrina Pozzi			
Delphine Coppé				

Étaient absents :

Parents	Équipe École	OPP	Service de garde	Fondation
El Mustapha Jaouhar		Loana Bonerandi		

### 1.2 Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

## 2. Lecture et adoption

### 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 7 juin 2021

CÉ 7 juin 2021	IL EST PROPOSÉ par Mme Seraphima Tikhomirova et appuyé par Mme Julie Martel que l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté. La proposition est adoptée à l'unanimité.
----------------	--

### 2.2 Lecture et adoption du procès-verbal du 10 mai 2021

Dans le rapport de la déléguée du Comité de parents du CSSDM, il faut ajouter que M. Luu a demandé à Mme d'Haïti quelle est la fonction du Comité de parents du CSSDM et que Mme d'Haïti allait s'informer pour répondre aux membres du CÉ.

CÉ 7 juin 2021	IL EST PROPOSÉ par Mme Seraphima Tikhomirova et appuyé par Mme Sabrina Pozzi que le procès-verbal soit approuvé avec la modification ci-dessus. La proposition est adoptée à l'unanimité.
----------------	--

### 3. Rapport de la direction

#### 3.1 Points d'adoption

##### 3.1.1 Budget pro-forma

- Seul le plan des effectifs du personnel est à approuver. On prévoit 39,4 employés payés par le budget régulier du Fonds 1 et 2,9 personnes payées par les allocations supplémentaires du Fonds 6 pour un total de 42,3.
- Le budget du service de garde est encore approximatif puisqu'on ne sait pas encore le nombre d'inscriptions.

CÉ 7 juin 2021	IL EST PROPOSÉ par Mme Sofie Dessalles et appuyé par M. Sami Tannoury que le plan des effectifs du budget pro-forma 2021-2022 soit adopté tel que présenté.  La proposition est adoptée à l'unanimité.
----------------	--

##### 3.1.2 Plan de lutte intimidation/violence

La dernière analyse de la situation a été faite en 2013. Elle sera à refaire l'an prochain ou l'année suivante.

Il y a un nouveau format pour le plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Une section sur les violences sexuelles a aussi été ajoutée cette année. Le résumé du plan sera déposé sur le site internet de l'école.

En ce moment il n'y a pas de sensibilisation auprès de tous les parents sur l'intimidation mais la définition apparaît dans le code de vie. Il pourrait être intéressant d'avoir un atelier en début d'année pour les parents sur ce sujet qui pourrait aussi couvrir la cyberintimidation.

CÉ 7 juin 2021	IL EST PROPOSÉ par M. Sami Tannoury et appuyé par Mme Seraphima Tikhomirova que le Plan de lutte 2021-2022 pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école soit adopté tel que présenté.  La proposition est adoptée à l'unanimité.
----------------	--

##### 3.1.3 Règlementation du service de garde 2021-2022

Mme Julie Martel quitte l'école pour se rapprocher de chez elle. Mme Nathalie Scott va la remplacer l'an prochain.

Le service de garde ajoute l'an prochain un volet « vert » (sensibilisation des élèves au projet de recyclage et compostage) et un volet sportif (plus d'activités physiques en dehors du gymnase, en particulier des activités animées dans la cour).

Le service de garde privilégie les communications par courriel.

L'an prochain le tarif augmentera de 8,50 à 8,55 \$/jour.

CÉ 7 juin 2021	<p>IL EST PROPOSÉ par Mme Sofie Dessalles et appuyé par Mme Sabrina Pozzi que la Règlementation du service de garde 2021-2022 soit adoptée telle que présentée.</p> <p style="text-align: right;">La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>
----------------	---

### 3.2 Points d'approbation

#### 3.2.1 Transfert du Fonds 4 au Fonds 9, budget de frais de civilité du CÉ et cour d'école de l'Annexe

Les projets approuvés par la Fondation et les montants associés sont inscrits dans le tableau ci-dessous. La Fondation accepte aussi de contribuer environ 600\$ pour payer la crème glacée pour l'activité de fin d'année.

Demandes acceptées	Montant accordé par la Fondation
Plaisir de lire au 3 <sup>e</sup> cycle	477,12 \$
Projet classe flexible, pochette de rangement	570,78 \$
Beethoven pour tous, instruments de musique	696,66 \$
Plaisir de lire, classe 13	339,92 \$
Crème glacée pour activité de fin d'année	600,00 \$ (approx.)
TOTAL	2684,48 \$

CÉ 7 juin 2021	<p>IL EST PROPOSÉ par Mme Delphine Coppé et appuyé par Mme Sofie Dessalles que le transfert d'environ 2684.48 \$ du Fonds 4 au Fonds 9 soit approuvé tel que présenté.</p> <p style="text-align: right;">La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>
----------------	--

Dès que le montant pour la crème glacée sera confirmé, Mme Parent va envoyer un message au CSSDM avec le montant exact.

Le CÉ accepte aussi de donner son budget pour frais de civilité de 400 \$ pour payer la crème glacée pour les enfants.

CÉ 7 juin 2021	<p>IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-France d'Haïti et appuyé par Mme Seraphima Tikhomirova que le budget du CÉ pour frais de civilité de 400 \$ soit utilisé pour payer la crème glacée pour la fête de fin d'année.</p> <p style="text-align: right;">La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>
----------------	--

Le coin nord-ouest de la cour de l'Annexe est toujours boueux lorsqu'il pleut car le gazon n'y a jamais poussé. Le concierge n'est pas content d'avoir de la boue partout dans l'école. Cette partie de la cour n'est donc pas utilisée lorsqu'il pleut ou a plu alors que la cour est déjà petite. L'école propose d'y installer du gazon synthétique.

Mme Parent a obtenu une soumission téléphonique de 6000 \$. La Fondation a préapprouvé un montant de 3000 \$ pour ce projet. Mme Parent voudrait que le CÉ autorise l'utilisation d'une partie du surplus accumulé dans le Fonds 4 pour couvrir le reste.

Les parents du CÉ se demandent si du gazon synthétique sera agréable les jours de grande chaleur. Ils mentionnent aussi qu'il existe plusieurs types et qualités de gazon synthétique, dont certains faits avec des granules de caoutchouc, comme au parc d'Auteuil, qui amèneraient inévitablement plein de granules de caoutchouc à l'intérieur de l'école. M. Luu a aussi mentionné que certaines études ont montré que ces granules pouvaient être toxiques.

Avant l'agrandissement, la cour d'école avait un petit terrain de soccer en gazon synthétique. Il est suggéré à Mme Parent de parler aux enseignants qui étaient présents à cette époque pour avoir leur point de vue sur ce terrain.

Certains parents du CÉ voudraient que soient évaluées les possibilités de verdissement de l'école à moyen terme, comme l'ajout de bacs de jardinage ou autres comme dans certaines écoles.

M. Tannoury indique que sa femme travaille dans le domaine du paysagement et pourrait mettre l'école en contact avec des entrepreneurs dans ce domaine. Il indique aussi que ce n'est pas un bon moment pour signer un contrat puisque les entrepreneurs sont débordés et le coût sera donc plus élevé. Mme Parent confirme que le CSSDM n'a pas de fournisseur homologué pour le gazon synthétique et qu'un fournisseur recommandé par un parent pourrait donc être utilisé. Néanmoins, les travaux doivent probablement être faits conjointement avec la Direction des Immeubles.

Il a été convenu d'en reparler au CÉ l'an prochain. Entre temps, M. Tannoury et sa conjointe vont quand même aller visiter l'école pour voir ce qui pourrait être fait.

### 3.2.2 Cahiers d'activités 2021-2022

Le cahier d'histoire Escalé sera maintenant acheté pour les groupes AIDA. Cela augmente le montant total seulement un peu en 5<sup>e</sup> année, car en contrepartie les frais pour les cahiers d'anglais sont réduits, et de 14 \$ en 6<sup>e</sup> année. Le montant pour les 4<sup>e</sup> année augmente aussi en raison du changement du cahier de sciences. Les frais pour les cahiers des classes Accueil ont très peu augmenté.

L'achat des cahiers d'activités sera encore cette année fait à la librairie Monet qui donne une ristourne qui peut être utilisée pour l'achat de livres.

CÉ 7 juin 2021	IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-France d'Haïti et appuyé par Mme Sofie Dessalles que les listes des cahiers d'activités 2021-2022 soit approuvées tel que présentées. <p style="text-align: right;">La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>
----------------	---

### 3.2.3 Calendrier scolaire

L'assemblée générale des parents sera le jeudi 9 septembre.

L'assemblée des parents de l'Annexe sera le jeudi 16 septembre.

Il y aura une autre rencontre de parents pour les élèves AIDA lors de la transition entre le volet académique et l'anglais ou vice versa à la mi-année, le mardi 8 février.

CÉ 7 juin 2021

IL EST PROPOSÉ par Mme Sofie Dessalles et appuyé par Mme Seraphima Tikhomirova que le calendrier scolaire soit approuvé tel que présenté.  
La proposition est adoptée à l'unanimité.

### 3.2.4 Rentrée progressive au préscolaire

Les enseignantes du préscolaire ont fait un padlet pour les parents des nouveaux élèves (babillard numérique avec toutes les informations reliées à la rentrée sous forme de colonnes, incluant des photos des locaux de classe et toutes les informations données aux parents lors de la rencontre qui a normalement lieu au mois de mai mais qui n'a pas pu avoir lieu cette année en raison de la COVID-19). Il va être envoyé sous peu. Les enseignantes auront après une rencontre Teams avec les parents le 25 juin pour répondre à toute question. Elles envoient ensuite des questionnaires aux parents pour mieux connaître les enfants, basé sur lesquels ils forment les groupes.

Comme les autres années, les enfants commenceront l'école avec deux demi-journées (le 26 ou 27 août et le 30 août). La journée du 31 septembre, les enfants seront pris en charge par le service de garde pour permettre aux enseignantes de balancer les groupes. L'automne passé très peu d'enfants ont dû être changé de groupe.

Comme des enfants restent au service de garde lors des demi-journées de rentrée progressive, Mme Delphine Coppé se demande si cela n'est pas un peu intense pour eux. Selon Mme Seraphima Tikhomirova, même si cela n'est pas aussi progressif que pour les enfants qui ont la chance de retourner à la maison, moins d'attention cognitive est nécessaire au service de garde et ils peuvent profiter de l'après-midi pour créer des liens avec leur nouveaux camarades de classes.

CÉ 7 juin 2021

IL EST PROPOSÉ par Mme Delphine Coppé et appuyé par Mme Sabrina Pozzi que l'horaire de rentrée progressive au préscolaire soit approuvé tel que présenté.  
La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 3.3 Points d'information

### 3.3.1 Travaux

Les travaux de remplacement des chaudières se feront tous après 18h puis cet été.

À l'Annexe, ils vont faire des travaux de ventilation à partir de cette fin de semaine pour installer un nouveau système de ventilation dans la partie existante de l'école, car se raccorder au système de l'agrandissement était trop compliqué.

Quatre (4) unités de ventilation prenant l'air de l'extérieur seront installées au plafond du corridor. Ils vont ensuite les cacher en mettant un faux plafond.

L'air sera injecté du côté nord des classes par un tuyau perforé. La sortie d'air des classes sera du côté sud puis acheminé vers les toilettes où l'air sera rejeté à l'extérieur.

Le système sera complètement installé d'ici lundi le 14 juin. Il sera pleinement ajusté et testé avant la fin de l'année scolaire. Les unités de ventilation dans chaque classe seront donc aussi retirées cette fin de semaine.

### 3.3.1 COVID-19

Il y a présentement 2 classes fermées au Pavillon principal, mais il y a maintenant moins d'élèves en attente de résultats. Avant il y en avait 7-8 par jour.

À partir du 8 juin, le masque de procédure ne sera plus exigé en classe (mais encore requis dans les espaces communs).

#### **4. Parole aux membres**

##### **4.1 Parole aux parents**

Mme Coppé a demandé de confirmer l'alternance prévue pour le programme AIDA l'an prochain et a demandé si le dossier de l'enseignant de français de 5e année est réglé.

Mme Parent confirme que l'an prochain l'alternance sera à nouveau 5 mois/5 mois. Mme Parent a indiqué que le dossier de l'enseignant de français n'est pas encore totalement finalisé mais que l'enseignant pourra être confirmé d'ici la fin de l'année et que les nouvelles devraient être bonnes.

Mme Utiger a demandé pourquoi les élèves de 6e année peuvent aller dîner au parc alors que ce n'est pas le cas des élèves de 5e année. Mme Martel a expliqué qu'elle permet aux éducatrices d'aller dîner au parc à condition qu'elles soient au moins deux et qu'elles puissent revenir dans les temps. Mme Parent va mentionner aux éducatrices des élèves de 5e année que ces derniers aimeraient aussi parfois dîner au parc. Mme Parent indique que les élèves peuvent aussi en faire la suggestion à leur éducatrice.

##### **4.2 Rapport de la déléguée du Comité de parents du CSSDM**

Mme d'Haïti a fait un retour sur la question de M. Luu quant à la fonction du Comité de parents (CP).

- Selon le site internet du CSSDM, ce comité a pour premier rôle de représenter les intérêts des parents au sein du CSSDM. Il est également appelé à donner son avis au CSSDM sur toute question d'ordre scolaire. Mme d'Haïti mentionne qu'il est consulté sur plusieurs sujets dont les politiques de changement de statut d'établissements et la politique relative aux frais chargés aux parents. De plus, beaucoup d'autres CE ne passent pas au travers de tous les documents comme on le fait dans notre CE. Le Comité de parents les aide.
- Selon le site internet du Comité de parents, ce dernier a le double mandat de donner son avis sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible du CSSDM et de promouvoir la participation des parents aux activités du Centre de services scolaires.

Les sujets abordés lors de la dernière rencontre du CP qui a eu lieu le 25 mai sont les suivants :

- Consultation sur le Programme de soutien alimentaire - présentation de Mathieu Desjardins et Sylvain Sénécal.
- Pandémie
- Un parent a envoyé une lettre au CP disant que c'était triste ce qui s'est passé au Comité de parents ces dernières années.
- Travail en ateliers sur le Programme de soutien alimentaire.
- Désignation de nouveaux parents pour le C-A du CSSDM. Le président du C-A doit être un parent. Trois parents démissionnaires ont décidé de retourner temporairement jusqu'en octobre lors des prochaines élections. Les mandats des parents sont normalement de 2 ou 3 ans.

La rencontre a été très longue et Mme d'Haïti n'a pas l'impression que le comité a accompli quoi que ce soit cette année.

#### 4.3 Rapport de la représentante du service de garde

##### 4.3.1 *Choix des activités pour les journées pédagogiques 2021-2022*

Ce sont les mêmes sorties qui sont remises depuis 2 ans.

Ils ont ajouté des activités offertes par la Maison de la culture en virtuel qui ont été bien appréciées dans d'autres écoles cette année.

Il y a une nouvelle sortie au Parc olympique avec la moitié de la journée en activité sportive et la moitié de la journée à la piscine.

Une mise à jour sera effectuée en début d'année scolaire pour les coûts des sorties (les coûts de cette année ont été présentés mais ils augmenteront sûrement un peu l'an prochain) et le coût de transport pour la sortie au Parc olympique.

##### 4.3.2 *Service de traiteur*

Il a été décidé de continuer avec le même traiteur, Merenda, car aucun feedback ni négatif ni positif n'a été reçu.

#### 4.4 Rapport de la Fondation

La Fondation a actuellement 24 000 \$ d'accumulés. Environ 3000 \$ seront dépensés cette année donc elle finira avec une somme de 21 000 \$, semblable à ce qui était disponible en début d'année.

#### **5. Levée de l'assemblée à 20h30 proposée par Mme Sofie Dessalles, appuyée par Mme Marie-France D'Haïti.**

---

Marianne Utiger, secrétaire